

Identification des tiques d'origine animale

Révisé le 2018-09-19

Spécimens

Tique(s) prélevée(s) sur l'animal. Elles peuvent être envoyées vivantes ou mortes.

Les tiques multiples prélevées d'un même animal peuvent être déposées dans le même contenant. Si l'infestation est importante sur un animal, sélectionner un maximum de 10 tiques qui peuvent présenter des différences au niveau de la taille, de la couleur ou de l'apparence générale, au cas où des espèces différentes seraient présentes en même temps sur l'animal.

Méthode de prélèvement :

La tique est prélevée sur l'animal à l'aide de pinces fines placées le plus près de la peau. Il faut éviter de l'écraser lors du prélèvement. Il faut ensuite désinfecter le site de piqûre et bien se laver les mains après le prélèvement pour éviter toute contamination.

Requête d'analyse

- Requête « [DEMANDE D'IDENTIFICATION POUR LES TIQUES PRÉLEVÉES SUR UN ANIMAL](#) » dûment complétée;

- vous devez attribuer un numéro de dossier unique à votre spécimen. Ce numéro est en fait un identifiant que vous aurez vous-même assigné au spécimen. Vous le retrouverez sur le rapport que nous vous produirons;
 - en ce qui concerne la provenance géographique des tiques envoyées, nous voulons savoir si l'animal s'est déplacé en dehors de sa municipalité dans les deux semaines précédant le prélèvement de la tique, aussi bien au Québec que hors Québec. Précisez l'endroit et la date des déplacements, le cas échéant;
 - remplir le reste de la requête selon les items demandés.
- Les tiques prélevées d'animaux différents du même propriétaire doivent être envoyées dans des contenants séparés. Deux requêtes doivent alors être remplies, une pour chaque animal.

Manipulation, conservation et expédition des spécimens

Les tiques sont entreposées et envoyées à la température ambiante, dans un contenant hermétique, sans rien y ajouter (ni fixateur ni papier, ouate, ou gaze). Bien identifier le contenant en y inscrivant votre numéro de dossier unique. Déposer le contenant de tiques et le formulaire dûment rempli dans une boîte de transport ou une enveloppe à bulles adressée au LSPQ (voir adresse indiquée sur le formulaire).

Méthodes utilisées et interprétation des résultats

Les tiques sont examinées au stéréoscope et leur identification est ensuite rapportée à l'hôpital/clinique vétérinaire qui en fait la demande.

Temps réponse

De 15 à 20 jours ouvrables.

Commentaires

La surveillance des tiques collectées sur les animaux est effectuée dans seulement 8 régions sociosanitaires (RSS) du Québec, soit Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James. Seuls les hôpitaux et cliniques vétérinaires situés dans ces régions peuvent soumettre des tiques pour identification.

Le LSPQ offre aux vétérinaires le service d'identification des tiques. Veuillez noter que les résultats des analyses de détection moléculaire effectuées pour savoir si la tique est porteuse d'agents pathogènes ne vous seront pas transmis. Ces analyses servent exclusivement à des fins de surveillance et ne doivent pas être utilisées comme outil d'aide au diagnostic.

Personnes contacts :

Personnel technique du secteur Parasitologie: (514) 457-2070, **poste 2248**.

Responsable de l'analyse : Karine Thivierge, **poste 2247**